

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SORA TRANSPORT »

Siège Abidjan Cocody Angré Pétro Ivoire à côté de  
la microfinance BAOBAB ; Ilot : 332, lot : 4172, Lot 4172,  
Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SORA TRANSPORT »

Objet :

- Transport de personnes
- Transport de marchandises

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Pétro Ivoire à côté de la microfinance BAOBAB ; Ilot : 332, lot : 4172, Lot 4172, Ilot 332

Dirigeant(s) Mme ASSANVO EPSE YAO MIAN MARIE BERNADETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05234 du 07/05/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28700/GTCA/RC/2025 du 07/05/2025

